

Cette nuit un jeune homme perd la vie sur la D626

Tôt ce matin le verglas provoque plusieurs accidents



Cette nuit un jeune homme perd la vie sur la D626

Les routes gersoises ont enregistré cette nuit, la première victime de l'année.

LOMBEZ - il s'agit d'un jeune homme de 32 ans qui circulait sur la départementale 632, sur la commune de Lombez, un peu avant 2h ce matin.

Originaire de Haute-Garonne, il semblerait que celui-ci rentrait de son travail. A l'entrée de la ville au bout d'une ligne droite le conducteur a manqué le virage. Mordant sur le bas-côté le véhicule s'est déporté sur le côté opposé de la chaussée, percutant un arbre avant de finir sa course au fossé. Désincarcéré de son véhicule par les pompiers, à l'arrivée du SMUR le médecin ne pouvait que constater le décès du jeune homme.

Une enquête de gendarmerie est ouverte pour déterminer éventuellement les causes de l'accident. Les analyses sanguines détermineront si le conducteur était sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

Sur place on notait la présence du maire de Lombez Jean-Pierre Cot.

Le verglas à l'origine de plusieurs accident

Ce matin le verglas a provoqué de nombreuses sorties de route. Quelques-unes ont nécessité l'intervention des secours, mais dans l'ensemble les victimes étaient considérées comme " blessé léger".

RIISCLE - à 6h ce matin c'est un jeune homme de 17 ans qui a fait une chute de scooter. Les pompiers l'ont transporté sur la clinique d'Aire-sur-Adour

AUCH - 7 h 30, c'est une dame de 59 ans qui a fait une chute de vélo, sans implication d'un tiers. Les pompiers l'ont dirigé sur l'hôpital d'Auch

SAINT CLAR - 8h 45 - Alors qu'elle circulait sur la départementale 287 une femme âgée de 39 ans a perdu le contrôle de son véhicule. Considérée comme blessé léger, son état à toutefois justifié un transport sur l'hôpital d'Auch

MANCIET - 7h45 - Sortie de route également pour un conducteur de 50 ans qui a dû être dirigé sur la clinique d'Aire-sur-Adour.

LOMBEZ - 6h 25, Les pompiers ont été appelé pour un départ de feu dans une maison située un bordure de la départementale 626. Il s'agissait d'un feu de cheminée qui a été très rapidement stoppé

AUCH - Ce n'est pas le froid mais bien l'alcool qui est à l'origine d'un accident matériel. Une femme de 39 ans a percuté deux véhicules en stationnement rue Irénée-David. Les propriétaires des véhicules accidentés alertés par le bruit ont donné l'alerte. La conductrice du véhicule en cause a été contrôlée avec 2 grammes d'alcool dans le sang. Celle-ci avait déjà fait l'objet d'une procédure pour conduite sous l'emprise d'alcool en 2017. Placée en garde à vue, elle devra de nouveau s'expliquer devant le tribunal d'Auch.